



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
**RETURN BIDS TO :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada, Service national de passation de  
marchés

**Soumission par télécopieur:**

1-855-983-1808

**Soumission par courriel:**

[soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les  
réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par  
courrier électronique directement à l'autorité contractante  
ou à toute autre adresse électronique ne seront pas  
acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est  
de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des  
erreurs de transmission. Les courriers électroniques  
contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne  
seront pas acceptés

**INVITATION À SE QUALIFIER**

**INVITATION TO QUALIFY**

**Proposition à: l'Agence Parcs Canada**

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Winnipeg, MB

<b>Title-Sujet</b> Phase 1 - Modernisation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) du bâtiment des douches du camping du Mont-Tunnel (Village 2), parc national Banff		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P468-24-0010/A	<b>Date:</b> 31 mai, 2024	
<b>Client Ref. No. – No. de réf du client.</b> N/A		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
<b>at – à</b> 14h00	<b>on – le</b> 18 juin 2024	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT – HAR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> John Umuerrri <a href="mailto:john.umuerri@pc.gc.ca">john.umuerri@pc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (431) 335-6240	<b>Fax No. – No de FAX:</b> 1-855-983-1808	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction :</b>		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER**  
**À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b> _____	
<b>Email Address – Courriel :</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

### AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

#### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

Parcs Canada se réserve le droit de lancer un autre appel d'offres de phase 1 par un « / B » s'il est jugé que la concurrence pourrait être insuffisante pour passer à la phase 2. Les soumissionnaires qualifiés lors de la première phase « / A » ne seront pas tenus de soumettre un nouvel appel d'offres pour le « / B » pendant la phase 1. Les soumissionnaires qui n'ont pas réussi à démontrer qu'ils se conformaient aux exigences dans le « / A » de la phase 1 peuvent présenter un nouvel appel d'offres, qui sera considéré comme le « / B » de la phase 1.

À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre une soumission financière relative aux plans et devis. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

#### LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur [canadabuys.canada.ca/fr](http://canadabuys.canada.ca/fr)

#### LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

#### LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est [soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca). Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que [soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca) ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

---

## INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel john.umuerrri@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

### PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
  - Le numéro de l'invitation à soumissionner
  - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerá du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

### ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

### COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

## **ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1**

### **DESCRIPTION**

5P468-24-0028/A Phase 1 – Modernisation du système de CVC du bâtiment des douches du camping du Mont-Tunnel (Village 2), parc national Banff

Parcs Canada cherche un entrepreneur pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de CVC dans le bâtiment des douches d'un camping. Il s'agit d'un bâtiment de douches quatre saisons, d'une superficie d'environ 102 m<sup>2</sup> (1 100 pi<sup>2</sup>), datant d'environ 1981, qui comprend 14 cabines de douche, 2 toilettes et un local mécanique. Le nouveau système de CVC assurera le chauffage, la ventilation, la circulation d'air/déshumidification et sera doté d'un système de contrôle automatisé.

L'entrepreneur doit effectuer et terminer les travaux d'ici le 30 septembre 2024 au plus tard.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

### **MÉTHODE DE SÉLECTION :**

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

### **EXIGENCES OBLIGATOIRES :**

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Les mêmes projets peuvent être utilisés pour répondre à plusieurs exigences obligatoires, pourvu que chaque réponse soit pertinente à l'exigence.

#	EXIGENCES OBLIGATOIRES
M1	<p>Sélectionnez deux (2) exemples de projets de taille semblable, dont la portée comprend la fourniture, l'installation, les contrôles et la mise en service d'un système de CVC optimal, et qui ont été réalisés en grande partie par le soumissionnaire au cours des cinq dernières années.</p> <p>Seuls les deux premiers (2) exemples de projets seront examinés; tout autre projet mentionné ne sera pas pris en compte.</p> <p>Idéalement, mais non obligatoirement, les projets devraient avoir été réalisés pour le secteur public (c.-à-d. pour un client d'un gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou d'une administration municipale).</p> <p>Pour au moins 1 (un) des exemples de projets, le Soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal et ne pas avoir été retenu pour réaliser les travaux en sous-traitance.</p> <p>La partie du projet réalisé par le soumissionnaire concernant la fourniture, l'installation, les contrôles et la mise en service d'un système de CVC doit avoir été d'une valeur d'au moins 60 000 \$ (taxes en sus).</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). L'APC se réserve le droit de vérifier l'intégralité et l'exactitude des informations et de vérifier uniquement les informations présentées.</p> <p><b>Remarque :</b> Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1 et 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).</p>

<b>PROJET 1</b>	
Titre du projet :	
Emplacement du projet :	
Le soumissionnaire était-il l'entrepreneur principal de ce projet? <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non	
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :
Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 5 dernières années ? <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non	
Dans le cadre de ce projet, avez-vous assuré la fourniture, l'installation, les contrôles et la mise en service d'un système de CVC optimal? <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non	
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. <b>Nom :</b>	

**Courriel :**

**Téléphone :**

Coût des travaux liés au projet de construction civile \_\_\_\_\_ \$

(doit être d'au moins 60,000\$ excluant les taxes).

**Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)**

## PROJET 2

**Titre du projet :**

**Emplacement du projet :**

**Le soumissionnaire était-il l'entrepreneur principal de ce projet? \_\_\_\_\_Oui ou \_\_\_\_\_Non**

**Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :**

**Date de début du projet**

**(JJ-MM-AAAA) :**

**Date d'achèvement du projet**

**(JJ-MM-AAAA) :**

**Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 5 dernières années ?**

\_\_\_\_\_Oui ou \_\_\_\_\_Non

**Dans le cadre de ce projet, avez-vous assuré la fourniture, l'installation, les contrôles et la mise en service d'un système de CVC optimal? \_\_\_\_\_Oui ou \_\_\_\_\_Non**

Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P468-24-0028/A

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante  
John Umuerrri

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
N/A

File Name - Nom du dossier  
Phase 1 : Modernisation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC)  
du bâtiment des douches du camping du Mont-Tunnel (Village 2), parc national Banff

**Nom :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

Coût des travaux liés au projet de construction civile \_\_\_\_\_ \$

(doit être d'au moins 60,000\$ excluant les taxes).

**Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P468-24-0028/A

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante  
John Umuerrri

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
N/A

File Name - Nom du dossier  
Phase 1 : Modernisation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC)  
du bâtiment des douches du camping du Mont-Tunnel (Village 2), parc national Banff

---

## **ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES**

**(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)**